

## PRODUCTION

# N°12

Toutes les activités économiques ont un double impact sur l'environnement : elles y puisent des ressources naturelles (matières premières, énergie, eau, sol, etc.) dont elles ont besoin pour fonctionner et y rejettent des déchets (eaux usées, fumées, poussières, bruits etc.). Elles contribuent, dans le modèle actuel, à la dégradation de l'environnement

La prise en compte des enjeux environnementaux est à la fois liée à l'éthique, mais aussi à des considérations économiques, puisque consommer moins ou mieux va de pair avec dépenser moins.

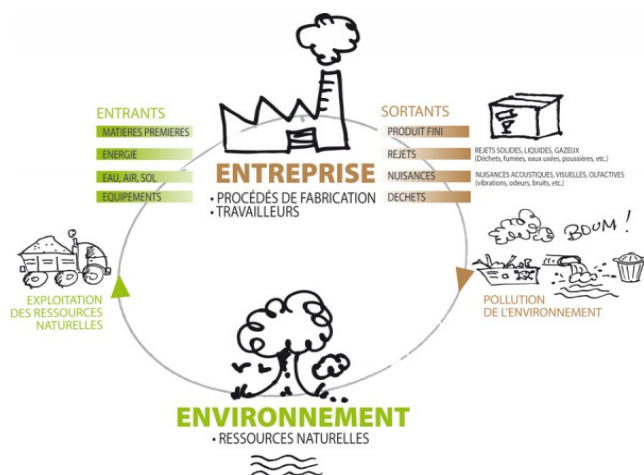
90% des entreprises ignorent le vrai coût de leurs déchets (ADEME). Elles connaissent la facture d'élimination des déchets mais pas leur coût de production. Or, avant d'être un déchet, chaque déchet est une matière, un produit ou un emballage qui a coûté à l'entreprise. Ce coût caché de production des déchets représente jusqu'à 10 fois le coût visible de la collecte et du traitement.

Une démarche de réduction des impacts peut se conduire sur tout type d'installation : un site, un atelier, une machine.

L'énergie est indispensable à toute activité de production. Si le coût des consommations varie suivant l'activité de l'entreprise et le type d'énergie utilisé, il représente un poste budgétaire qui peut être réduit de manière significative.

## Réduire nos impacts sur l'environnement

Prévenir les pollutions et les atteintes à l'environnement est l'une des composantes fondamentales de la responsabilité sociétale : "Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants".



Entrants et sortants impactant l'environnement

## VOTRE AUTODIAGNOSTIC

- La gestion de l'environnement et de l'énergie est-elle intégrée dans mon organisation ? **OUI** **NON**
- Suis-je en totale conformité en matière d'environnement ? **OUI** **NON**
- Ai-je identifié les principales activités qui impactent l'environnement ?
  - au niveau des entrants ? **OUI** **NON**
  - au niveau des sortants ? **OUI** **NON**
- Ai-je des moyens de mesurer mes consommations en ressources naturelles ? **OUI** **NON**
- Ai-je un programme de réduction de mes consommations énergétiques ? **OUI** **NON**
- Ai-je mis en place un programme de gestion de mes déchets ? **OUI** **NON**
- La gestion de mes déchets est-elle optimisée ? **OUI** **NON**
- Mon activité génère-t-elle des nuisances sonores, olfactives, visuelles ? **OUI** **NON**

## MAITRISER SES IMPACTS

Une entreprise peut favoriser l'utilisation rationnelle des ressources, en appliquant la stratégie des 4 « R » à l'ensemble des ressources qu'elle consomme.

La stratégie des 4 « R » comporte quatre étapes :

1. Réduire la consommation des ressources (matières premières, eau et énergie) incorporées dans les produits et ainsi réduire les quantités à recycler en fin de vie.
2. Remplacer les ressources non renouvelables par les ressources renouvelables.
3. Réutiliser les matières premières ou ressources afin d'éviter qu'ils deviennent des déchets et empêcher la consommation de nouvelles matières premières ou ressources.
4. Recycler les déchets ou utiliser des matériaux recyclés. Le bénéfique est important : protection des ressources, réduction des déchets et création d'emplois.

## LES BONNES PRATIQUES OBSERVÉES

La réduction des impacts environnementaux concerne des domaines précis tels que :

- la consommation d'énergie et de ressources (eau/matières)
- les gaz à effet de serre ;
- les déchets ;
- la production d'énergie ;
- les polluants atmosphériques (eau/air)
- la mobilité des salariés ;
- les transports de marchandises ;
- les sites pollués ...

**Démarche « Envol » : Engagement volontaire de l'entreprise pour l'environnement est une démarche souple, adaptée aux petites entreprises**

**Liens utiles :**

- <http://lamallete-rse.org/plan-dactions-environnement/>
- <http://www.ademe.fr/49-exemples-bonnes-pratiques-energetiques-entreprise-tertiaire-industrie-agriculture>

**Les contacts utiles :**

ADEME, DREAL, France Qualité Performance, le Conseil Régional

## LES POINTS MAJEURS

- Identifier les textes et les exigences réglementaires
- Connaître les coûts réels de vos déchets, une première étape vers leur réduction
- Mener un programme de surveillance et d'éradication des fuites et gaspillage en matière premières
- Etre dans une démarche d'amélioration continue
- Identifier et hiérarchiser ses impacts (dangers, pollutions...) sur l'environnement
- Maîtriser sa conformité réglementaire plutôt que de la subir
- Mesurer et analyser ses consommations d'énergie par unité de production
- Identifier méthodiquement ses principaux impacts environnementaux pour mieux les maîtriser ou les réduire
- Sensibiliser et former tous les acteurs
- Communiquer et valoriser les résultats obtenus.

## VOICI CE QUE J'Y GAGNE

- Une économie sur les achats de matière : Moins de déchets pour une production équivalente, c'est moins d'entrées de matières, donc moins d'achat.
- Une économie sur la gestion interne et sur la facture prestataire pour l'ensemble des déchets. Si les quantités de déchets sont réduites, le temps et les moyens nécessaires à leur gestion le sont également.
- Une amélioration des performances en matière de consommation d'énergie et de matières, donc des économies d'énergies
- Une limitation des risques de pollution, évitement du principe « pollueur/payeur »
- Une reconnaissance de votre démarche par vos clients
- La possibilité d'innover à travers une offre de produits et de services « responsables »